

Logement, équipements publics : des réalisations et de nombreux projets

Lauréate du programme « Petites villes de demain », Tallard a déjà réalisé la Maison France services et l'aménagement des berges de la Durance notamment. Plusieurs autres projets sont engagés, y compris pour l'amélioration de l'habitat dans le centre-bourg.

La commune de Tallard est lauréate, depuis 2021, du programme « Petites villes de demain ». L'objectif de ce programme national est d'aider les communes de taille moyenne à mener les projets nécessaires pour conforter leur centralité : présence de services publics, développement des commerces et de la distribution, maintien des activités économiques, amélioration du cadre de vie, adaptation au réchauffement climatique. Le poste de la cheffe de projet, recrutée en avril 2022, est financé à 75% par l'Etat.

Les premiers projets ont pu être lancés rapidement. C'est le cas de la Maison France services et de l'aménagement des berges de la Durance, achevés respectivement en 2022 et 2023. Les aménagements routiers ont permis d'apaiser la circulation sur l'axe principal de la RD942, et de créer de nouveaux itinéraires cyclables.

Pour amorcer les autres projets, un diagnostic a été réalisé pour prioriser les besoins et plusieurs études structurantes arrivent aujourd'hui à leur terme.

Question importante à Tallard comme ailleurs, le besoin en loge-

ments va se traduire par la mise en œuvre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avant l'été 2024. Ce dispositif permettra de flécher les aides à la rénovation et de mettre en place un accompagnement personnalisé pour les propriétaires de logements dégradés ou vacants. L'objectif est d'augmenter l'offre de logements accessibles dans le centre-bourg et d'améliorer le parc existant.

À plus long terme, l'écoquartier de la Garenne devrait sortir de terre, avec de gros enjeux sur l'insertion paysagère en bordure du parc de la Garenne et du château. 25% de logements sociaux sont prévus.

Afin d'accueillir ces futurs nouveaux habitants, les équipements publics vont être mis à niveau, à commencer par la salle polyvalente. La mairie consulte les associations pour définir le futur équipement. La construction d'un nouveau centre technique et l'aménagement de l'axe routier de la RD46 vont suivre rapidement. L'agrandissement de l'école et la rénovation du complexe sportif sont également à l'étude. Les travaux de rénovation complète de l'éclairage public commenceront

dès 2024 en coopération avec Territoire d'énergie 05, avec d'importantes économies d'énergie à la clé.

Enfin, pour améliorer le cadre de vie et conforter la vie commerçante du bourg, les espaces publics ont fait l'objet d'une étude approfondie. Pour les 15 prochaines années, un projet urbain a été dessiné pour remettre au cœur du village la déambulation piétonne et souligner l'identité urbaine de Tallard. La première phase de travaux débutera en 2024 avec la création d'espaces verts et de placettes dans le cœur du bourg médiéval, ainsi que la végétalisation de l'esplanade du Château. À terme, ce sont les places centrales et les cheminements vers les entrées de ville qui vont être requalifiés et apaisés. Les habitants sont actuellement consultés sur ces propositions pour que la mairie adapte les projets à leurs besoins.

En plus de la gestion quotidienne d'une commune, beaucoup de chantiers sont donc prévus sur les années à venir et les perspectives tracées ont vocation à se poursuivre après la fin du programme Petites villes de demain (2021-2026).

La végétalisation de l'esplanade du Château figure dans les projets à venir.